

en ligne en ligne

BIFAO 83 (1983), p. 85-100

Jacques Jean Clère

Autobiographie d'un général gouverneur de la Haute-Égypte à l'époque saïte [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

AUTOBIOGRAPHIE D'UN GÉNÉRAL GOUVERNEUR DE LA HAUTE ÉGYPTE À L'ÉPOQUE SAÏTE

Jacques J. CLÈRE

L'inscription d'une statue fragmentaire représentant un certain Psammétique, qui portait le titre de « général » (mr mš') et exerçait entre autres fonctions celle de « gouverneur de la Haute Egypte » (mr Šm'w), figure dans la documentation du Wörterbuch. Il y est référé par des numéros placés entre crochets () qui indiquent qu'on a affaire à un document inédit ou supposé inédit (1). L'inscription est citée plusieurs fois de cette façon dans les volumes II-V des Belegstellen du Wb. publiés entre 1937 et 1953 (2). Les citations qui en sont faites portent les références « Var. 109 » à « Var. 112 » (où Var. = Varia) qui identifient quatre fiches (« Wörterbuchzettel ») sur lesquelles l'inscription est recopiée (3). La statue, dans la documentation du Wörterbuch, est décrite comme une « saitische Statue eines Psamtik, 1905 in Gizeh im Handel » (4).

Abstraction faite des extraits reproduits dans les pages autographiées des *Belegstellen*, seuls trois auteurs ont, à ma connaissance, cité des passages de l'inscription en question qui n'a jusqu'à présent jamais été publiée intégralement (5). Il s'agit, d'une part, de Kees qui reproduit une séquence des titres de Psammétique dans son article « Der angebliche

⁽¹⁾ Cf. Wb. Die Belegstellen, I², p. 1.

⁽²⁾ Le vol. II des *Belegst*. porte la date 1940, mais il a été publié en 8 fascicules dont le premier est daté de 1937; cf. *Belegst*. I², p. 4 de la couverture.

⁽³⁾ Cf. Belegst. II, 86, 4 (110) et 261, 4 (110); III, 171, 1 (110); IV, 50, 8 (111), 98, 6 (110), 147, 5 (111) et 189, 2 (110); V, 187, 1 (112), 278, 22 (109) et 392, 11 (110). L'inscription n'est pas citée dans Belegst. I. Les références Var. 109 à Var. 112, employées dans les volumes des Belegst., sont des désignations définitives des quatre fiches, remplaçant des références Var. 81 à Var. 84 qui leur avaient été attribuées initialement (commuleur avaient été attribuées initialement (commu-

nication de W.F. Reineke); l'une de ces dernières, Var. 81, est encore utilisée par Kees: voir cidessous, n. 2 de la p. 86.

⁽⁴⁾ Cette indication est répétée en tête de chacune des quatre fiches. Dans les *Belegst*. sont employées les références « saitische Statue im Handel » ou « Statue im Handelsait » (var. avec « D 26 »); en V, 392, 11, la référence porte par erreur « Stele » dans les pages autographiées, mais correctement « Statue » dans les pages typographiées.

⁽⁵⁾ Pour quelques brèves mentions du document, d'après l'article de Kees (ZÄS 70) qui va être cité maintenant, cf. ci-dessous, p. 90 et suiv., les Rem. A-C, M et P; voir aussi n. 3 de la p. 94.

Titel 'Vorsteher der südlichen Türöffnung (von Elephantine)' » publié en 1934 dans le tome 70 de la ZÄS (voir p. 86 avec n. 5); d'autre part, de Otto qui cite, mais en traduction seulement, un assez long passage de la partie biographique de l'inscription dans son



livre Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit (p. 92) paru en 1954; et enfin, de Shorter qui, antérieurement, en 1925, dans un court article du tome 11 du JEA, cite (p. 79) (1), comme exemple de _____ '3 employé dans le sens de '\$3 « abounding in », l'épithète laudative '3 nfr « riche en froment » de Psammétique qui figure dans le passage traduit par Otto.

Ces trois auteurs citent l'inscription uniquement d'après la copie du Wörterbuch (2), relevée, on l'a vu, sur la statue quand elle se trouvait à Gîza en la possession d'un antiquaire. Pourtant, au moment où leurs études sont parues (la plus ancienne des trois datant, comme je viens de l'indiquer, de 1925), une excellente et grande photographie, à l'échelle d'environ 2/5 de l'original, reproduisant l'inscription en phototypie, et parfaitement lisible, avait été publiée depuis plusieurs années déjà, en fait dans un ouvrage paru en 1919 (voir fig. ci-contre où la photographie en question est réduite de moitié environ).

Il n'est toutefois pas étonnant que cette reproduction de la statue et de son inscription soit passée inaperçue, car elle se trouve dans une publication totalement étrangère à la littérature égyptologique. Il s'agit d'un ouvrage ayant pour titre L'art moderne et quelques aspects de l'art d'autrefois, qui fait partie des publications éditées par la galerie d'art Bernheim-Jeune de Paris (3). Il consiste en deux volumes totalisant ensemble,

(1) Cette référence m'a été obligeamment communiquée par H. De Meulenaere. Voir ci-dessous, p. 94, Rem. P et n. 3, une observation de De Meulenaere sur le texte de Psammétique.

(2) Pour Kees, cf. ZÄS 70, 86, n. 5: «Statue eines Generals Psametich nach Abschr. des Berl. Wb. Var. 81 (1905 im Handel)», et pour Otto, cf. op. cit., p. 128, 45 (liste des sources): «Psame-

tich, Gouverneur von Kusch [sic], Statue im Handel in Gize, Abschrift WB». Shorter, JEA 11, 78-79, indique que son exemple lui a été communiqué par Grapow «from the Berlin Wörterbuch material» et qu'il provient d'une «Statue in Cairo (SaItic), seen in a dealer's shop».

(3) Titre complet de l'ouvrage (tiré à 600 ex.): L'Art Moderne et quelques aspects de l'art en plus de 205 pages de texte, 173 planches photographiques de grand format, 28 sur 37 cm, imprimées en noir en phototypie, reproduisant des œuvres d'art appartenant à la collection privée des éditeurs. La quasi totalité des planches reproduisent, en conformité avec la spécialisation de la galerie, des tableaux d'une trentaine de peintres modernes, ainsi que quelques sculptures, modernes également, mais aussi — ce à quoi réfèrent les mots « quelques aspects de l'art d'autrefois » du titre — une douzaine d'objets antiques parmi lesquels on trouve, pour ce qui touche à l'ancienne Egypte, un chat saïte en bronze, un masque funéraire d'époque alexandrine, et la statue de Psammétique. Celle-ci est reproduite, vue de face et de dos, à la fin du tome II, sur la dernière planche de l'album, la planche 173 qui a pour légende : « Egypte, époque saîte — Torse — Basalte vert ». Les pages de texte qui accompagnent les planches dans les deux tomes offrent, pour chaque artiste représenté par ses œuvres, un poème de Henri de Régnier et des notes critiques dues à divers auteurs. Le poème intitulé « Egypte » (t. II, p. 92), ignorant la statue de Psammétique, fait allusion uniquement au chat de bronze. En revanche, dans la « Note préliminaire », au début du tome I (p. 5), son auteur, le critique littéraire et artistique Félix Fénéon, remarque : « les amateurs sont rares chez qui voisinent un torse d'Egypte et un Ingres, un Ingres et telle œuvre récente d'une beauté encore insolite. Une collection particulière conciliait pourtant, et avec logique, ces disparates, celle de MM. Josse et Gaston Bernheim-Jeune ».

Après s'être trouvée en 1905 chez un antiquaire égyptien de Gîza, la statue de Psammétique était ainsi parvenue — j'ignore par quels chemins — dans la collection Bernheim-Jeune : elle en fait encore partie et, grâce à l'obligeance des propriétaires de la Galerie, que je tiens à remercier bien vivement, j'ai eu la possibilité d'examiner la pièce et de prendre la série de photographies reproduites sur les planches qui illustrent cet article.

La statue de Psammétique, sculptée dans du basalte vert, représentait ce personnage debout, le pied gauche avancé, les bras pendant le long du corps, et portant pour tout vêtement le pagne court ajusté šndyt; elle comportait un large pilier dorsal se terminant en haut par une pointe triangulaire. La statue est malheureusement maintenant très mutilée, au point que la désignation de « torse » est parfaitement justifiée, qui lui est attribuée dans le livre de Bernheim-Jeune. La tête manque, cassée au niveau du bas du

d'autrefois. Cent-soixante-treize planches d'après la collection privée de MM. J. & G. Bernheim-Jeune. Poèmes de Henri de Régnier de l'Académie Française. Tome Premier/Second. Paris, Bernheim-

Jeune, Editeurs, Experts près la Cour d'Appel, 25, boulevard de la Madeleine et 15, rue de Richepance, 1919.

14

cou dont le dégagement, du côté de l'épaule droite conservée, montre que le personnage avait le crâne rasé ou portait une perruque courte. Les deux bras, avec les mains dont on ignore la position, ont été arrachés au ras du corps, le gauche y compris l'épaule, le droit depuis le niveau de l'aisselle. Les jambes, avec le socle sur lequel était dressée la statue, ont également disparu, la gauche depuis le genou, la droite entièrement depuis la hanche. Enfin, le devant du pagne étant détruit dans sa partie inférieure, il ne reste plus trace de sa retombée centrale.

Dans cet état le fragment a encore une hauteur maximum de 63 cm et il reste, de sa largeur originale, 31 cm au niveau des épaules. Le pilier dorsal est large de 12 cm (mesure prise en bas, près de la cassure) et il est occupé par une inscription en quatre colonnes dont chacune a, à l'intérieur des filets les séparant, une largeur de 25 mm, exception faite de la quatrième, à gauche, qui est légèrement plus étroite et mesure seulement 23 mm. Si les colonnes descendaient, comme c'est probable, à peu près jusqu'au niveau du dessus du socle, la partie perdue représente environ le tiers de la hauteur primitive des colonnes, c'est-à-dire qu'il y a en bas de chacune d'elles une lacune, d'étendue variable du fait que la cassure est oblique, ayant approximativement 14 cadrats au minimum (col. 4) à 20 cadrats au maximum (col. 1).

Dans la surface triangulaire, dont la pointe est cassée (1), qui termine le pilier dorsal dans sa partie supérieure, étaient représentées deux divinités assises l'une en face de l'autre, dans la position de l'hiéroglyphe . Il ne reste plus que le bas de ces images, qui sont coupées à la hauteur des genoux, de sorte qu'on ne peut en déterminer le sexe, et à plus forte raison identifier les divinités (peut-être deux fois la même?) représentées.

L'inscription du pilier dorsal est reproduite ci-contre (dessin) et pl. X et XII. En voici la traduction :

(1) Le triangle devait former une pointe aiguë, sa hauteur ayant été d'environ 16 cm pour une base de 12 cm (largeur du pilier). Etant donné l'emplacement de la cassure, le sommet du pilier pouvait tout aussi bien avoir la forme d'un trapèze,

mais les piliers de ce type ne semblent être entrés en usage que plus tardivement, à l'époque perse de la XXVII° dyn.; cf. Bothmer, Egyptian Sculpture of the Late Period, p. 79 [b] et 105 [b].

4

15

REMARQUES À LA TRADUCTION:

A. — Sur le titre ? hry wdb, dans lequel le terme wdb s'applique au « virement » des offrandes d'un bénéficiaire à un autre de rang moins élevé, voir notamment Gardiner, « The Mansion of Life and the Master of the King's Largess », dans JEA 24, 83 et suiv. en particulier p. 85-89. Barguet, La stèle de la famine à Séhel, p. 20, n. 5, faisant état d'un renseignement dû à Yoyotte, remarque que ce titre, à partir de l'époque saîte, est porté par les « gouverneurs du Sud », et il renvoie pour étayer cette affirmation au seul texte du torse de Psammétique (qu'il cite d'après Kees, op. cit., ZÄS 70, 86) dans lequel, on l'a vu, hry wdb fait suite à mr Sm'w. En fait, à la même époque, dans les différentes versions de la titulature d'un Ouahibrâ qui est connu par une dizaine de monuments (des statues et son sarcophage) (1), plusieurs des exemples du titre hry wdb qui y sont mentionnés font, d'une façon semblable, immédiatement suite à h = 4 ou à h = 4 (et varr.) (2), suggérant, pour cette époque, l'association de la fonction de hry wdb avec la Haute Egypte. Mais c'est par un autre titre, 👤 — 🔭 « hry wdb de la Haute Egypte », qui se rencontre deux fois sur le sarcophage du personnage en question (3), que cette association est nettement marquée. Chez Psammétique, la mention de ce titre hry wdb immédiatement après mr Šm'w n'est donc pas fortuite.

B. — Lit.: « préposé au Double Vantail ... »; cf. Posener, « Les douanes de la Méditerranée dans l'Egypte saïte » (dans Revue de Philologie, de Litt. et d'Hist., XXI/73),

(1) Cf. Gauthier, «Un notable de Saïs: Ouaḥab-Ré» («A travers la Basse Egypte», X), dans ASAE 22, 81-107; voir aussi Jelínková, dans ASAE 55, 102 et 111-112 (N° 15).

(2) Gauthier, ASAE 22, 89, 90, 94 et 95; cf.

aussi p. 96 (13 et 14) et 99-100 (titres n° 13 et 14).

(3) *Ibid.*, p. 84 et 85, les deux fois comme titre unique de Ouahibrâ, dans : *Wsir ḥry wdb T3-Śm'w*, N. « l'Osiris, *ḥry wdb* de Haute Egypte, N. ».

p. 118 avec n. 9, et Faulkner, *Dict.*, 37, qui donne le sens « double door », « two-leaved door » pour le duel de '3 « battant (de porte) ». Sur ce titre, voir l'article de Kees (dans ZÄS 70, 83-86) cité ci-dessus, p. 85. Référant à cet article, Posener, *op. cit.*, p. 119, n. 6, mentionne la statue du général Psammétique.

C. — Hn-Nhn; cette expression, dont les plus anciennes attestations datent de la Première Période Intermédiaire (1) et de la XIe dyn. (2), alors qu'elle remonte vraisemblablement à une époque plus ancienne (3), est, d'après Wb. III, 372, 15, uniquement une désignation de la Haute Egypte dans sa totalité (4), mais son sens a évolué au cours des temps et elle a parfois certainement eu, du fait des circonstances politiques ou pour d'autres raisons, un sens géographiquement plus restreint; cf. entre autres Goedicke, The Protocol of Neferyt, p. 129-130; Posener, Littérature et politique dans l'Egypte de la XII^e dynastie, p. 48. Les « nomes du *Hn-Nhn* » sont fréquemment mentionnés (5), dès la Première Période Intermédiaire (6) et jusqu'à l'époque gréco-romaine (7), avec, sauf pour cette époque tardive, la même incertitude que pour le simple *Hn-Nhn* en ce qui concerne l'étendue de la partie de l'Egypte ainsi désignée, encore que dans tous les cas l'expression doive englober les nomes les plus méridionaux. Quant au titre mr sp3wt Hn-Nhn « gouverneur des nomes du Hn-Nhn » porté par Psammétique, Goedicke qui a connaissance de cet exemple (op. cit., p. 170, n. 388) par l'article de Kees (ZÄS 70, 86) — en signale une autre mention datant de la Première Période Intermédiaire : h == 77 (8), mais cet exemple n'est pas tout à fait sûr, les signes étant peut-être à lire simplement m sp3wt Hn-Nhn « dans les nomes du Hn-Nhn » (9). Quoi qu'il en soit, le titre étant certainement chez Psammétique un archaïsme, il serait vain d'espérer y trouver une indication de l'étendue de la région dont il avait effectivement le contrôle.

⁽¹⁾ Assioût III, 28; Nestmann Peck, Some Decorated Tombs of the First Intermediate Period at Naga ed-Dêr, p. 13-14, 16 et pl. 2.

⁽²⁾ Petrie, Abydos I, pl. 54, où l'ex. est daté de la VI^e dyn. (voir aussi p. 27 et 41), mais cf., pour la datation à la XI^e dyn., Wb. III, Belegst. à 372, 15, et Fischer, dans JAOS 74, 32, n. 53.

⁽³⁾ C'est l'avis de Sethe, *Urgeschichte*, p. 163 avec n. 2.

⁽⁴⁾ Cf. aussi *ibid.*, p. 163, § 199, et p. 189 (index): « *Hn-nhn* = Oberägypten ».

⁽⁵⁾ Exx. ibid., p. 163, n. 3.

 ⁽⁶⁾ Nestmann Peck, op. cit., pl. 2 et p. 13 et 16
 mais cf. p. 18 et 22.

⁽⁷⁾ Edfou I, 336, 13 (où l'expression s'applique aux 22 nomes de Haute Egypte énumérés *ibid.*, p. 337-344); quelques autres ex. chez Sethe, *op. cit.*, p. 163, n. 3.

⁽⁸⁾ Nestmann Peck, op. cit., pl. 2.

⁽⁹⁾ Cf. ibid., p. 14: «There is space for r under m, but there is no surface damage that would account for the absence of the sign». Cependant Fischer, Dendera in the Third Millennium B.C., p. 67 avec n. 272, accepte la lecture avec mr.

- D. Ou «au roi», «pour le roi», etc.
- E. Sur la fiche du Wb. « Var. 82/110 », le signe ↓ est accompagné de la note « lies ↑ » et c'est cette lecture ḥm (« Majesté ») qui est suivie dans Wb. II, Belegst. à 86, 4, où le passage est cité. En fait, le signe hrw est sûr et il n'y a pas lieu de corriger le texte.
- F. Le Wb. III, 25-26, s.v. h3-tj-, graphies, et surtout III, Belegst. (autogr.) à 25, 7, fait des formes de type 🚅, comportant un ■ apparemment explétif, de simples variantes graphiques de l'habituel - hity-'. On peut effectivement avoir affaire dans certains cas à des graphies analogiques dues à l'influence du titre 🖺 auquel 🚅 est, comme l'on sait, le plus souvent associé. Cependant ces graphies admettent une autre interprétation, établie il y a de nombreuses années par Griffith (1), et qui s'appuie sur des transcriptions démotiques et grecques du titre : elle consiste à voir dans les signes de 🚅 (et varr.) la même graphie abrégée du mot 💻 🛱 🕴 pet « gens de race noble, patriciens » (Wb. I, 503; Gardiner, AEO I, 15*) qui entre aussi dans la composition du titre $rp^{\epsilon}t = iry - p^{\epsilon}t$, litt. « un qui est (de la race) des patriciens ». On a ainsi affaire à deux titres différents, l'habituel 🚅 hity-e d'une part, et d'autre part un titre ou une épithète 🚅 📜 ht-p'(t) « le premier des patriciens ». Sur cette question, voir le récent article de Edel, « Der älteste Beleg für den Titel _ ! hsty-p't und sein Weiterleben bis in die römische Zeit hinein », dans Serapis 6 (Studies in Honor of Charles F. Nims), 41-46. Dans l'exemple du texte de Psammétique, où le terme, noté , est un élément d'une épithète laudative, si l'on admettait qu'il s'agit du titre habituel hity-', on serait amené, du fait de la présence de la marque du pluriel, à une traduction absurde « un chef fils de princes ». Comprendre « un chef descendant (d'une lignée) de princes » ne serait possible qu'en forçant le sens du mot s3 « fils ». La traduction que j'ai adoptée en voyant dans ____ le composé hit-p't, dans lequel cas la marque du pluriel est explicable, p't étant un collectif, me paraît donc s'imposer. Il est regrettable que Edel, qui ne cite dans son article aucun document d'époque saïte, ait ignoré cet exemple, particulièrement intéressant par sa graphie, qui figure deux fois dans les pages autographiées des Belegstellen du Wb. (III à 171, 1, et IV à 189, 2).
 - G. Lire (it) mhy, les trois grains étant omis au-dessus du signe mh.
- H. Probablement sr wr, cf. Wb. IV, Belegst. (autogr.) à 189, 2 (s.v. śr), où l'exemple est cité; il est traduit « grosser Fürst (? ob śr wr?) » sur la fiche « Var. 82/110 » du Wb.
 - (1) Cf. Reich, dans Sphinx 14, 26; Spiegelberg, Demotica, I, 6; Gardiner, dans JEA 19, 27 (16).

- I. Le signe \cap assure la lecture f^3r en dépit de l'absence du complément phonétique \rightarrow . Voir ci-dessous, p. 100 avec n. 1.
- J. Au début de la col. 3, la graphie invite à voir le mot rwyt « antichambre » (Wb. II, 407, 13-14) sous son orthographe saïte $rwt^{(1)}$. D'autre part, le Wb. IV, Belegst. (autogr.) à 508, 3, cite une graphie $rwt^{(1)}$, attestée à Philae, du mot šn' « magasin » : cette lecture, à vrai dire en l'occurrence peu satisfaisante, permettrait de voir dans le signe $rwt^{(1)}$ précédant le mot la simple préposition $rwt^{(1)}$ de la phrase rend toute interprétation proposée incertaine.
- K. Dans $w^*bw\cdot f$ « Ses prêtres » et, faisant suite, $hmw-ntr\cdot f$ « Ses prophètes » et $smdt\cdot f$ « Son personnel », ainsi que dans $niwt\cdot f$ « Sa ville » de la phrase suivante, le suffixe $\cdot f$ représente le dieu qui était mentionné dans la partie maintenant perdue de la col. 2.
- L. Otto, *loc. cit.*, rend *shd* par « diriger, instruire » (« anleiten »), mais le parallélisme avec les deux verbes précédents invite à traduire *shd* plutôt par « réjouir, contenter », acception admise par Faulkner, *Dict.*, 239 (« gladden »), et aussi par le *Wb.* IV, 225, 18, mais seulement dans l'expression *shd hr* « das Gesicht beleuchten, übertragen : erfreuen ».
- M. Noter le déterminatif fautif \mathfrak{T} au lieu de \mathfrak{T} dans *smdt*. Sur ce passage de l'inscription de Psammétique, voir l'observation de De Meulenaere, dans *BiOr* 8, 222 (cf. n. 1). Sur *smdt*, cf. Bakir, *Slavery in Pharaonic Egypt*, p. 34-35.
- N. Dans ce contexte, *inw*, litt. « apport(s) » (le mot est un collectif masc. *sing*., cf. Naufragé 175, Urk. III, 20 = Piankhy 58) (2), ne signifie pas « don, cadeau » (ainsi Otto, *loc. cit.*, dans sa traduction du texte de Psammétique : « Ich brachte die Gaben für seine Stadt ») : le terme s'applique aux additions, améliorations, aménagements, bref aux ajouts de toutes sortes apportés à un monument ou à une ville. Cette acception du terme est évidente dans l'exemple suivant où, à propos de la chapelle (hwt-k3) érigée à Eléphantine pour le culte de Hékaïb, gouverneur déifié de l'île, le chef des prophètes Sarenpout Ier, qui se targue d'avoir assuré la restauration de cette chapelle et de l'avoir complétée ou agrandie au moyen de nouveaux éléments architecturaux,

ht f nb, Koller 3, 5 = Gardiner, LEM, p. 119, et Egypt. Hierat. Texts, I, p. 40* et 92; Caminos, LEM, p. 438 et 439.

⁽¹⁾ Cf. Clère, dans *RdE* 24, 52 et 54 avec n. 2 et 3.

⁽²⁾ Cf. Golénischeff, Le conte du Naufragé, p. 31. Autre ex., néo-ég., d'accord au sing. : p3 lnw m

O. — Probablement m « of concomitance, almost like hn 'together with' » de Gardiner, Eg. Gr., § 162, 7a. Ici peut-être dans le sens de « assisté par ». Voir Smither, « A New Use of the Preposition m », dans JEA 25, 166-168.

P. — ** | ** kyw ne peut être que le mot ** k « Vertraute, Klienten o.ä. » de Wb. I, 232, 11, lui-même sans aucun doute identique à ** kyw du Pap. Boulaq 18 (cf. ZÄS 29, 109; 57, 58) ainsi qu'à ** ky « Art Priester ('die Zutritt haben') » de Wb. I, 232, 12. D'autre part, le Wb. I, 230, 4-5, indique pour le verbe 'k « entrer » un sens « freien Zutritt haben » et précise aussi que ce verbe est employé « oft wie ein Titel : der Zutritt hat, der Vertraute ». De Meulenaere, dans BiOr 8, 222, considère « le terme 'kj·w comme un participe substantivé désignant l'ensemble des personnes, prêtres ou autres, ayant le droit d'entrer dans le temple » et pour lequel « une seule traduction s'imposerait : 'ceux qui peuvent entrer' »; il observe en outre que le mot avait, « sans aucun doute, servi à désigner des classes non sacerdotales », citant pour ce dernier cas les exemples du Pap. Boulaq 18 et du texte même de la statue de Psammétique (3). Les 'kyw, en ce qui concerne le document publié ici, doivent donc être

(1) Chapelle de Hékaïb (chapelle G, fig. 4, p. 11, de Habachi, « Hekaib the Deified Governor of Elephantine », dans Archaeology, 9, 8-15; cf. aussi GM 65, 26 (Taf. 1) et pl. 1), encadrement de la porte en façade, montant droit, col. 1-2 (d'après des photos et des copies que je dois à Varille et à Habachi). Var. pour in·n(·i) in(w), dans le même cliché et également dans le sanctuaire de Hékaïb:

Assioût III, 11, et surtout Assioût V, 2, cité plus bas p. 98.

(2) L'inscription d'Assioût (V, 3) a ici ir·n·i mnw m... « j'ai fait un monument dans ... », mais le fragment de signe, très probablement [1], subsistant après ir·n·i chez Psammétique montre qu'il y avait là un texte différent, sans doute ir·n·i k3t.

(3) BiOr 8, 222 avec n. 1 : De Meulenaere cite le texte de Psammétique d'après une photographie qui lui a été communiquée par Yoyotte.

regardés comme étant des serviteurs ayant libre accès dans la maison de leur maître, des serviteurs de confiance, dont, à ce qu'il semble, Psammétique utilisa les services, ainsi que l'aide de leur bateau (voir la remarque suivante), pour réaliser les travaux qu'il entreprenait dans sa ville.

- Q. Dans une biographie d'époque saîte où il est question de la restauration d'une ville « trouvée tombée en ruines », il est fait aussi mention d'un bateau, qui est utilisé " " " pour faire des travaux dans cette ville ». Dans ce cas, le texte précise que le bateau est un grand chaland (sìt '; Wb. IV, 27, 15) (1).
- R. $[]\star]$ [], sans doute deux portes jumelées, est grammaticalement un duel, sb3wy, comme l'indique l'emploi du suffixe singulier f qui réfère à ce mot dans f et $w3wt\cdot f$; cf. Gardiner, Eg. Gr., § 511, 1a. La phrase est copiée sur le texte de la tombe V, 1. 3, d'Assioût, où il n'est toutefois question que d'une seule porte (et dans ce cas peut-être s'agit-il d'une écluse).
- S. Les mots 'k³ inb·f se trouvaient aussi à Assioût (V, 4), mais il n'en subsiste que suivi d'une longue lacune. De « nombreux arbres », d'après le texte de Psammétique, avoisinant la double porte, celle-ci ne pouvait être qu'une porte érigée à l'extérieur, donnant accès à un espace à ciel ouvert. Plutôt qu'un élément de la porte même, « son mur » devait être le mur de clôture de cet espace, et 'k³ doit donc signifier « bien aligné », « suivant un tracé bien droit », etc. un sens que l'on retrouve à Assioût (V, 4-5) dans une expression où 'k³ qualifie le mot mrrt « rue » (2).
- T. Traduction de Otto (loc. cit.): « Ich liess diese Stadt im Wasser sein (d. h. bewässert) », mais le sens littéral de la phrase, « j'ai fait que cette ville soit à l'intérieur d'un canal », ne me paraît pas pouvoir admettre une telle interprétation. Les dictionnaires accordent au mot le sens de « canal endigué » (Wb. I, 159, 7 : « eingedämmter Kanal ») et de « digue » (Faulkner, Dict., 36 : « dyke »). En fait, si parmi les exemples assez nombreux du mot (3), certains réfèrent à un canal d'irrigation destiné

⁽¹⁾ Cf. Clère, dans *RdE* 24, 53 avec n. 7.

⁽²⁾ Dans ... geraden Strassen » par Brunner, Die Texte aus den Gräbern der Herakleopolitenzeit von Siut, p. 13, Rem. 9 (cf. p. 11); « ordentlich (?) ist mein Wohnviertel » et « richtig

an Wohnviertel (oder Strasse) » par Schenkel, Memphis. Herakleopolis. Theben, p. 72 avec n. a; «Ich bin einer mit ... geradem Wohnviertel » par Schenkel, Bewässerungsrevolution im Alten Ägypten, p. 30.

⁽³⁾ Cf. Idem, ibid., p. 33-34.

à remédier au manque d'eau résultant d'une crue trop faible, d'autres, au moins aussi nombreux, laissent voir que le terme peut s'appliquer à un canal artificiel servant au contraire à évacuer ou à contenir l'excès d'eau dû à une inondation surabondante (1), et ce, dans le but de protéger une ville ou une autre installation contre cette eau. C'est, je pense, dans cette dernière acception que le terme est employé dans l'inscription de Psammétique, les mots m-hnw « à l'intérieur d'un canal » étant à comprendre « entouré d'un canal (de protection) ».

U. — Il n'y a pas lieu de voir dans wn:s ... une proposition parallèle à wn niwt tn ..., c'est-à-dire dépendant pareillement de $di \cdot i$ (= $rdi \cdot n \cdot i$), un tel type de « phrase multiple » n'étant guère attesté. On a sans aucun doute affaire à une proposition circonstancielle (temporelle-concomitante) qui indique dans quelles conditions se trouvait la ville quand le canal a été creusé. Dans = , que Otto (loc. cit.) traduit « dicht bevölkert (?) », est le mot \longrightarrow k (et varr.) gsw, de Wb. V, 195, 27, qui signifie principalement « voisins », et pour lequel on connaît des graphies comportant deux signes =, par ex. cité par le Wb., et $\{ \}$, Assioût V, 8 et 17; à Assioût (V, 8), dans un contexte malheureusement en grande partie en lacune, on trouve aussi une graphie sans déterminatif, comme chez Psammétique, dans l'expression << généralement traduite « chaque voisin » (2). On peut penser que les « voisins » que mentionne l'inscription de Psammétique étaient des habitants de la ville se trouvant dans l'agglomération, mais en dehors, donc dans le voisinage, de la ville proprement dite, bâtie sur un kôm : le canal entourant l'agglomération, que Psammétique avait fait creuser, les mettait à l'abri de trop fortes inondations. Si c'est bien ainsi qu'il faut comprendre ce passage difficile, la préposition m dans wn·s m gsw 'š³w aurait un sens analogue à celui qui a été observé ci-dessus, p. 94, Rem. O.

V. — Conformément à l'usage de l'époque, la désignation de la Haute Egypte T^2 - Σm^*w , formellement un mot masculin, est, en tant que nom propre géographique, traitée grammaticalement comme un féminin.

W. — Les dictionnaires donnent au verbe bk, dont ils ne citent que deux exemples dans chacun desquels, comme chez Psammétique, le terme est associé à ib « cœur », le sens, approximatif, de « récalcitrant » (Wb. I, 479, 11 : « schlechte Eigenschaft des

(1) Cf. Meeks, Le grand texte des donations au temple d'Edfou, p. 64 (a, b).

(2) Cf. BAR I, § 407; Brunner, op. cit., p. 11;

Blackman, dans Orientalia 8, 132; Schenkel, Bewässerungsrevolution, p. 31.

Herzens: widerspenstig o. ä. » (1) ou « hostile » (Faulkner, Dict., 85: « be hostile (?) »). Cependant, plutôt que ces traductions, celle que j'ai utilisée pour le texte de Psammétique: « envier », « être envieux », me paraît mieux convenir pour le texte des deux exemples cités: (1) (2) « j'étais quelqu'un qui écoutait ce que disait son supérieur, je n'enviais pas les Grands qui sont dans le Palais »; (2) (2) (3) « je n'ai pas envié un homme possédant une maison (lit.: (qui était) dans sa (propre) maison) »; en parallélisme avec cette dernière phrase et la précédant immédiatement, on trouve, venant confirmer la traduction proposée: (4) (4) le bien d'autrui ». Otto, citant (loc. cit.) le texte de Psammétique, a rendu bk tb par « être fier » (« Ganz Oberägypten war stolz auf sie »): plutôt qu'un sentiment de fierté et d'orgueil, c'est, à mon avis, de la jalousie ou de l'envie qu'inspirait dans toute la Haute Egypte la ville à laquelle Psammétique avait apporté des améliorations et des embellissements.

X. — Restitué d'après Assioût V, 7 (voir ci-dessous) : ir n i k³[yt] m idhw « j'ai fait de terres hautes un terrain inondé (lit. : marais du Delta) ». Dans le texte de Psammétique, à moins qu'un mot différent ait été employé, le précédé d'une lacune verticale étroite, en bas de la Col. 4, demanderait une graphie de type ptolémaïque, comme (cf. Wb. I, 155, 5, graphies), mais une telle graphie est inattendue dans un texte saîte archaïsant. Sur l'irrigation des terrains élevés, cf. Schenkel, Bewässerungsrevolution im Alten Ägypten, p. 60-65.

La tombe V d'Assioût (IX^e-X^e dynasties), plusieurs fois mentionnée dans les remarques à la traduction des pages précédentes parce que Psammétique s'est inspiré de ses inscriptions pour rédiger sa biographie, est celle d'un nomarque du nome lycopolite et chef des prophètes d'Oupouaout nommé Khéty (« Khéty I^{er} ») (5). Parmi les inscriptions que cette tombe renferme se trouve une longue narration de caractère biographique s'étendant sur plus d'une vingtaine de lignes ou colonnes. C'est à cette biographie que Psammétique a fait des emprunts pour composer la sienne, mais la place

⁽¹⁾ Voir aussi Wb. I, 425, 17 (s.v. b3k « hell sein ») où bk ib est rendu par « hochmütig, stolz ».

⁽²⁾ Urk. IV, 62, 1-2. Tombe thébaine 81, de Inéni, stèle ouest, 1. 19-20 = PM 1², I, 159 (2). Bk ib est laissé sans traduction chez Sethe, Urk. der 18. Dyn. bearbeitet u. übersetzt..., p. 33.

⁽³⁾ Turin 3070, Fabretti et al., Regio Museo di

Torino, I, p. 421-422, statue d'un Djed-Khonsou-ioufânkh. Copie du Wb. (fiche 11).

⁽⁴⁾ Faulkner, Dict., 173, s.v. hnty: « be covetous ». Cf. Vogelsang, Kommentar zu den Klagen des Bauern, p. 201 (291).

⁽⁵⁾ Cf. PM IV, 264 (5). Bibliographic dans Schenkel, Bewässerungsrevolution, p. 29, n. 91.

disponible sur le pilier dorsal de sa statue étant limitée, il s'est contenté de n'utiliser des passages que de quelques-unes des premières lignes de l'inscription de la tombe. Voici ces deux textes mis en parallèle (P désignant celui de Psammétique et A celui de la tombe d'Assioût, et les chiffres indiquant les lignes):

T.

II.

III.

IV.

V.

VI.

Le texte de la statue de Psammétique, s'il est manifestement inspiré par l'inscription de Khéty, comme le laisse bien voir la mise en parallèle des deux textes, est certainement loin d'en être une copie servile. Les faits rapportés se succèdent dans le même ordre

de part et d'autre, et sur ce point Psammétique a donc fidèlement suivi le modèle d'Assioût. Mais, même dans les cas où, extérieurement, on relève dans les deux textes une phrase ayant la même construction (en II, III et VI), il existe une certaine divergence dans le vocabulaire (légère en III: sb³wy/sb³, probable en VI). Ailleurs, en I, où sont employées des expressions ayant des formes parallèles mais composées ici encore avec des mots différents ('kyw nw T³-Šm'w / h³w n T³-Mḥw, s'kyw n Śm'w), et où un élément nouveau, « avec leur bateau », est ajouté, c'est surtout, en dehors du début de la phrase qui est le même dans les deux textes, la construction de la phrase entière qui est tout à fait changée, ce qui fait qu'on aboutit à une signification radicalement différente, même si pour le fond c'est du même sujet qu'il s'agit. En IV, si l'on excepte l'emploi des mêmes termes ' (« canal ») et niwt tn, les deux textes offrent des phrases qui n'ont pas la même signification. On peut ajouter que V est une innovation de Psammétique et rappeler que, précédant la partie du texte qui vient d'être examinée, il avait été fait mention (Col. 3) des faveurs que ce personnage avait accordées au clergé de son dieu, un sujet dont il n'y a pas trace à cette place ou ailleurs chez Khéty.

La conclusion que l'on peut tirer de ces constatations, c'est que l'inscription biographique du général Psammétique est certainement — avec les réserves qu'on est toujours en droit de faire quand un Egyptien étale ses mérites et ses exploits — un exposé véridique des actions qu'il avait menées dans sa ville à la gloire de son dieu. On n'a pas affaire à un texte recopié dans une ancienne tombe ou ailleurs : Psammétique s'est contenté d'utiliser dans la mesure du possible, là où les phrases telles quelles ou modifiées convenaient, les textes de la tombe de Khéty qui lui ont permis de donner à sa narration le style ancien qu'il souhaitait obtenir pour être en accord avec la recherche d'archaïsme alors en vogue (1).

Le texte de la statue de Psammétique n'est malheureusement pas en tout point parfaitement clair, et, en I et IV tout au moins, et là surtout du fait de difficultés dues au vocabulaire, la traduction et l'interprétation que j'ai données sont dans une certaine mesure

(1) Il n'y a pas nécessairement de relation entre la ville d'Assioût, qui était un centre important à l'époque saîte, et la carrière de Psammétique. Il est cependant permis de se demander si sa statue, dont la provenance est inconnue, ne se serait pas trouvée dans le temple de cette ville. Ainsi s'expliquerait aisément l'utilisation, pour l'inscription de sa statue, de textes disponibles dans la nécropole voisine. Bien entendu, d'autres

solutions sont tout autant possibles. Par exemple, ce n'est pas sur place, mais à Thèbes, dans les tombes de Pouimrâ (XVIII° dyn.) et de Mentemhat (XXV°-XXVI° dyn.), qu'ont été recopiées des inscriptions d'une autre tombe d'Assioût, celle de Hapydjéfa (tombe 1, XII° dyn.); cf. Davies, The Tomb of Puyemrê at Thebes, I, p. 37-38, et (pour Mentemhat) Jelínková, dans ASAE 55, 79, n. 5.

conjecturales. Mais ce qui tout autant empêche de tirer le maximum de ce document, c'est le fait qu'on ignore à quelle ville et à quel dieu on a affaire. L'une et l'autre (la ville peut-être au moins dans une épithète du dieu) devaient être mentionnés dans la partie maintenant perdue de la Col. 2, en bas du pilier dorsal; le dieu peut-être en outre dans sa représentation dans la pointe de ce pilier. Le seul renseignement dont on dispose au sujet de la ville est l'appréciation « la Haute Egypte $(T^3-\check{S}m^*w)$ en son entier l'enviait » (Col. 4), ce qui peut signifier qu'elle devait se trouver en Haute ou en Moyenne Egypte, une localisation trop imprécise pour être de quelque utilité.

Les titres que porte Psammétique, même si l'un ou l'autre peut, à l'époque saïte, être un archaïsme et ne pas avoir de signification réelle, indiquent cependant, sans aucun doute, qu'il occupait un poste dans la Haute Egypte, et notamment à la frontière sud, à Eléphantine. D'autre part on peut voir dans son épithète « grand dignitaire dans le district de Tchar » (Col. 2), un district se trouvant en Basse Egypte dans le nome mendésien (1), l'indication qu'il était originaire de cette région.

On a connaissance de fonctionnaires saîtes qui, étant originaires du Delta, avaient été chargés par le roi d'occuper des postes dans différentes villes de Haute Egypte, et éventuellement d'assumer la garde de la frontière sud à Eléphantine. On peut notamment citer le cas de Nes-Ḥor fils de Ioufrer qui occupait entre autres charges celle de « préposé à la Porte des pays étrangers méridionaux » (2). Il est donc vraisemblable que le général Psammétique, dont sa statue retrace bien incomplètement la biographie, était originaire d'une région du Delta sise dans le XVIe nome et où il conservait sans doute quelque autorité, avait vu son activité dirigée vers des villes ou des régions de Haute Egypte, et en particulier vers la frontière méridionale dont un roi de la XXVIe dynastie (on ignore malheureusement lequel) l'avait chargé d'assurer la garde.

(1) Cf. Edfou 1, 334, 8:

(2) Cf. Kees, «Zur Innenpolitik der Saïten-

dynastie » (dans Göttingen Nachrichten, NF I/5), p. 95 et suiv.; De Meulenaere, Le surnom ég. à la Basse Epoque, p. 14 (42).







